

ACTEURS

SANS DÉTOUR

COMPTABILITÉ EN TRIPLE CAPITAL : UN NOUVEL OUTIL DE VALORISATION DE L'IMPACT SOCIAL ?

La recherche d'un impact social positif est la raison d'être des structures d'utilité sociale, notamment associatives. Celles-ci se sont donc intéressées aux démarches d'évaluation de leur impact pour s'assurer de la valeur sociale qu'elles génèrent et en faire la preuve auprès de leurs parties prenantes.

Face aux enjeux sociaux et écologiques et aux attentes plus fortes de la société, ce sont tous les acteurs économiques qui commencent à se préoccuper de leur performance extra-financière et de leur création de valeur sociale. Ainsi émergent outils, labels et méthodes pour mieux évaluer l'impact en matière de transition écologique et solidaire, mais, à ce jour, aucun d'entre eux n'est partagé par tous.

La comptabilité, elle, est un outil partagé de tous les acteurs économiques. Elle établit des normes permettant la transparence de l'information sur la valeur économique créée. Enrichir cet outil avec des informations sur la valeur sociale générée est une piste pour compléter les démarches d'évaluation d'impact. Ainsi, à partir des principes classiques de comptabilité, on peut intégrer au passif des états financiers les capitaux naturels et humains pour constituer une comptabilité en « triple capital ». C'est l'ambition du modèle « Comptabilité adaptée au renouvellement de l'environnement » (CARE) pour assurer le maintien des ressources environnementales et sociales utilisées ou détruites par les activités économiques. Cette intégration au passif garantit la

conservation de ces patrimoines avec le même niveau d'exigence que le patrimoine financier.

Fondée sur des pratiques normées, la méthode comptable en triple capital contraint toute organisation à évaluer économiquement ses impacts positifs, mais également ses impacts négatifs sur son écosystème. L'approche comptable est complémentaire des approches évaluatives car elle impose un cadre normatif et généralisable à la mesure d'impact. Elle constitue donc un levier supplémentaire significatif en faveur de la transition écologique et solidaire.

Cependant, cette valorisation est encore un défi : comment mesurer les conséquences écologiques d'une activité à moyen et long terme ? Les impacts sociaux sont-ils tous réductibles à une valeur monétaire ? L'inauguration récente de la chaire partenariale « Comptabilité écologique » – portée par la Fondation AgroParisTech et inaugurée en septembre 2019 – assoit la volonté d'établir un cadre partagé au service d'une transition écologique en soutenabilité forte. Il faudra suivre ses travaux avec attention et espérer que les outils produits seront accessibles au plus grand nombre, et notamment aux acteurs de l'ESS qui sont engagés au premier plan dans la transition écologique et solidaire. ■

➔ POUR ALLER PLUS LOIN
www.avise.org/dossiers/impact-social

“ L'approche comptable est complémentaire des approches évaluatives car elle impose un cadre normatif et généralisable à la mesure d'impact ”

BIO EXPRESS



Étude « ESS et création de valeur », Avise, La Fonda et Le Labo de l'ESS 2019
« Mode d'emploi : évaluer l'impact social », Avise 2017
Création de Social Value France, premier réseau sur l'évaluation d'impact social en France, coanimé par l'Avise 2015
« Petit précis de l'évaluation de l'impact social », Avise, Essec et Mouves 2013

 **avise**

AGENCE D'INGÉNIERIE POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) QUI ANIME UN CENTRE DE RESSOURCES NATIONAL SUR L'ÉVALUATION D'IMPACT SOCIAL